

## BAIGNADE PLAGE JACQUES-CARTIER

Des habitués  
très réticents

DAPHNÉE DION-VIENS  
DDViens@lesoleil.com

L'ouverture éventuelle de la plage Jacques-Cartier à la baignade, une bonne nouvelle pour les citoyens de Québec? Oui, ont répondu la majorité des personnes rencontrées hier sur le bord du fleuve à Sainte-Foy. Mais pas à n'importe quelles conditions. Et des habitués du parc s'y opposent farouchement.

Comme tous les jours, plus d'une centaine de personnes sont venues hier profiter d'un moment de tranquillité à la plage Jacques-Cartier. Confortablement installés à l'ombre d'un arbre, les deux pieds enfoncés dans le sable ou déambulant le long de la promenade, la plupart des gens interrogés ont affirmé être en faveur de l'ouverture éventuelle de la plage à la baignade.

«Ce serait donc une bonne nouvelle!» s'est exclamée spontanément Nicole, de Sainte-Foy. Même son de cloche provenant des jeunes familles: les enfants seraient comblés. Comme Julianne, huit ans, venue jouer sur la plage accompagnée de sa mère. Plusieurs tout-petits en ont d'ailleurs profité pour se tremper les orteils dans l'eau, et parfois même un peu plus.

## RÉTICENCES

Si la qualité de l'eau ne semble pas être une préoccupation majeure, plusieurs personnes craignent toutefois que la baignade ne vienne troubler la quiétude du site: «Ça ne me dérangerait pas que les gens se baignent, mais à condition que ça reste tranquille», lance Richard, un habitué de l'endroit qui y vient plusieurs fois par semaine.

D'autres tiennent à ne pas trop ébruiter ce secret bien gardé: «Ce se-

rait dommage qu'il y ait trop de monde qui se retrouve ici... et il ne faudrait pas que le site devienne payant», affirme Simone, une résidente de Charlesbourg qui vient régulièrement pique-niquer avec ses amies.

Mais d'autres s'opposent catégoriquement à la baignade sur le site. Comme ce groupe de retraités qui fréquentent le parc presque tous les jours. «C'est un des rares parcs pour des gens

comme nous, qui veulent être tranquilles. Il y a d'autres endroits qui seraient plus appropriés à la baignade qu'ici», lance Henriette qui habite à proximité de la plage. Georgette, native de Cap-Rouge, ajoute: «Ce serait beaucoup d'argent

(pour l'aménagement) dépensé inutilement. Avec la marée basse, un tel investissement n'en vaut pas la peine, la baignade ne serait possible que la moitié de la journée.»

## UN COMPROMIS ?

La Zone d'intervention prioritaire (ZIP) travaille depuis plus de 10 ans à la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent. Selon sa directrice, Hamida Hassen-Bey, il est possible de développer un plan d'aménagement qui réponde aux besoins de tous. «On peut faire les deux: délimiter une zone réservée à la baignade, et une autre où les gens seront plus tranquilles», affirme-t-elle.

Selon un sondage réalisé en 2004 par le Centre local de développement de Québec, la grande majorité des marcheurs qui fréquentent le parc est composée de femmes âgées entre 46 et 64 ans. L'achalandage du site est évalué à plus de 300 000 visiteurs par année et le stationnement situé à proximité est complet à partir de 10 h tous les jours, selon les responsables.

Certains ne  
veulent pas  
ébruiter  
un secret  
bien gardé

## PLAGE

Suite de la Une

la baignade sera possible dès l'été suivant, en 2008, tant à la plage Jacques-Cartier qu'à la baie de Beauport», indique le chef du RMQ.

Marc Bellemare, candidat de Vision Québec, affirme quant à lui que le modèle privilégié par Trois-Rivières doit être mis en place « le plus rapidement possible », à condition qu'il soit totalement sécuritaire pour la santé des baigneurs.

Même son de cloche de la part d'Hugo Lépine, candidat d'Option Capitale : « C'est une excellente idée qu'il faudrait mettre en place dès que possible. »

Dans un article du SOLEIL publié hier, le ministère de l'Environnement soutenait que la qualité de l'eau est assez bonne pour permettre la baignade à la plage Jacques-Cartier, à condition de l'interdire occasionnellement lorsque le risque est plus élevé — comme après de fortes pluies qui peuvent entraîner le débordement d'eaux usées. C'est ce qu'avait privilégié la Ville de Trois-Rivières pour la gestion de la baignade à la plage de l'île Saint-Quentin.

Ce constat du ministère est basé sur une étude réalisée l'été dernier par la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) qui a établi que le lieu le plus approprié pour la baignade dans le fleuve Saint-Laurent n'est pas la baie de Beauport mais bien la plage Jacques-Cartier, selon les tests de qualité de l'eau effectués.

### PROJETS POUR LA PLAGE

Si les candidats s'entendent sur l'ouverture prochaine de la plage à la baignade, les avis diffèrent cependant sur la façon de développer le site.

Claude Larose entend privilégier le respect de la tranquillité des lieux, délimiter une zone spécifique réservée à la baignade et maintenir, autant que possible, la gratuité sur le site. « La vocation actuelle du site doit être maintenue », dit-il.

Marc Bellemare n'écarte pas quant à lui la possibilité d'exiger un prix d'entrée pour défrayer les coûts d'aménagement du site : « La Ville ne peut pas toujours assumer tous les coûts », indique-t-il, en soulignant qu'il existe déjà plu-

sieurs endroits gratuits à Québec.

Hugo Lépine, candidat pour Option Capitale, propose pour sa part de développer l'animation sur le site : « Il faut étudier sérieusement la possibilité que des entreprises privées viennent s'implanter à proximité, pour proposer la location d'équipements récréatifs par exemple. Le service de sports et loisirs de la Ville pourrait aussi offrir des activités, des groupes de camps de jour pourraient y venir plus régulièrement. » À ceux qui préféreraient conserver la quiétude des lieux, M. Lépine répond : « Il existe plusieurs autres espaces tranquilles pour la promenade à Québec. Il faut plutôt profiter du potentiel récréatif de cet endroit », indique-t-il.

Du côté de l'Action civique de Québec, qui n'a pas encore choisi son candidat pour les élections municipales, l'attaché de presse de l'opposition officielle indique que le parti n'a pas encore de position sur la question.

« Le projet est intéressant, mais il faut d'abord prendre le pouls de la population en organisant des consultations publiques, affirme Dominic Salgado. Si la population est favorable à l'ouverture de la baignade, on verra ensuite quelle forme pourrait prendre ce projet. »

En 2004, le Centre local de développement de Québec avait réalisé un sondage auprès des marcheurs qui fréquentent le site. Parmi les services et les activités désirés, un café-bistro, des jeux pour les enfants et des spectacles variés figuraient en tête de liste.